

PORCHERES

Informations municipales



Bulletin
numéro 9

Année 1997

LE MOT DU MAIRE

Tous les ans, dans le courant de la 2ème quinzaine du mois d'août, la municipalité fait paraître un bulletin indiquant les principaux travaux réalisés dans la commune et ceux qui le seront dans un proche avenir.

Vous trouverez également sur les pages suivantes des informations d'ordre général, en particulier sur le déroulement de la 2ème opération pour l'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) entreprise par le SIVOM des Vallées de l'Isle et de la Dronne en accord avec les syndicats intercommunaux des cantons de Guîtres et de Lussac groupés dans l'Association de développement du Nord-Libournais (A.D.N.L.). Toujours dans le cadre de cette Association, une opération de signalétique est à l'étude sur le même territoire que l'O.P.A.H., comprenant évidemment la commune de Porchères.

Je ne m'étendrai pas sur les complications administratives que nous rencontrons à l'A.D.N.L., mais je signale qu'afin d'obtenir les subventions de plusieurs sources permettant ensuite le financement des projets, il faut suivre les règlements en vigueur dont l'observation ralentit un peu le déroulement des objectifs arrêtés par les élus.

De toute façon, il faut prendre patience, car sans subventions les communes n'auraient pas les moyens de financer des investissements importants et durables.

Ainsi, une année de plus vient de s'écouler depuis le bulletin d'août 1996, avec hélas la disparition d'un trop grand nombre de nos compatriotes, dont l'Abbé Dillemann auquel j'ai rendu hommage lors de ses obsèques. Au nom du Conseil Municipal, j'exprime mes vifs regrets et toute ma sympathie aux familles des défunts.

Les joies, les déceptions et les peines font partie de l'existence de chacun de nous depuis la nuit des temps.

Cependant, il appartient aux vivants de trouver la force nécessaire pour continuer malgré tout à accomplir leur tâche sur cette terre en sachant qu'il n'y a pas de travail inférieur à un autre s'il est réalisé avec goût et bonne volonté.

A ce sujet, je tiens à féliciter et à encourager les agriculteurs et tous ceux qui en exécutant leur travail habituel s'efforcent d'entretenir leurs biens et de ménager ainsi l'espace rural que nous devons préserver contre l'envahissement des ronces qu'il convient de traiter comme une verrue honteuse dans un joli paysage.

Parce que les plus raisonnables essaient toujours de rechercher un meilleur équilibre des choses trop souvent remis en cause par des agissements contradictoires, il ne me paraît pas inutile de rappeler la fameuse maxime de Socrate, grand et vertueux philosophe grec, « Il vaut mieux subir l'injustice que de la commettre ».

A la même époque, c'est-à-dire il y a environ 2400 ans, un autre grand philosophe de la Grèce Antique, Platon déclarait :

« Le Beau, le Vrai et le Bien ne font qu'un ».

Le Maire.

VIE DE LA COMMUNE

TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS

BILAN 1996

L'ensemble des travaux et l'achat de matériel prévus en 1996 ont pu être réalisés en temps voulu.

BATIMENTS :

- construction de wc à l'école,
- peinture et réfection de l'électricité dans la cuisine de la cantine,
- création d'une salle informatique à la mairie.

VOIRIE :

- aménagement de parking au cimetière et réfection de la route depuis la sortie du bourg,
- pose d'une barrière de sécurité le long du talus du cimetière,
- grosses réparations sur la route de la Courtade.

MATERIEL :

- achat d'une tondeuse autoportée, d'un robot pour la cantine et de matériel informatique.

DIVERS :

- extension de l'éclairage public,
- dépositaire au cimetière.

Tous ces investissements ont pu être financés grâce aux subventions du Département et à l'excédent réalisé en 1995, sans avoir recours à l'emprunt.

PREVISIONS 1997

BATIMENTS :

1°) La commission de sécurité a visité l'école, la cantine et le foyer en novembre 1996 et nous a demandé de réaliser certains travaux de mise en conformité. Il s'agit d'isoler par un mur et une porte coupe-feu la cuve à mazout de la chaudière, de construire un bac de rétention en cas de fuite de la chaudière et de poser une garde-fou à l'escalier du dortoir de la maternelle.

Ces travaux seront réalisés pendant les vacances scolaires et bénéficieront d'une subvention du Conseil Général au titre du Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes (F.D.A.E.C.).

2°) Eglise : l'installation électrique sera refaite dans son ensemble (subvention du F.D.A.E.C.).

ACHAT DE MATERIEL :

- l'achat de panneaux électoraux et l'équipement de bureau de la salle informatique a déjà été réalisé.

- l'arrosage intégré des pelouses et massifs de la place de la mairie est programmé pour l'automne ou l'hiver 1996-1997.

Ces différents achats bénéficieront aussi d'une subvention au titre du F.D.A.E.C.

VOIRIE :

Un programme de voirie important a été prévu pour être réalisé sur 2 ans car nous pouvons bénéficier cette année d'une subvention que le Conseil Général alloue tous les 3 ans pour l'aide à la voirie communale (F.D.A.V.C.).

TRAVAUX 1997 : reprofilage, goudronnage et fossés sur la route qui traverse Guérin jusqu'à la Vergnotte, sur la route de la Vergnotte à la Combette vers le Petit Chablat et sur la route entre la Vergnotte et la Départementale 10. Etant donnée l'importance des travaux, un appel d'offres a été lancé et les travaux ont été confiés à l'entreprise LAURIERE. Ils devront être réalisés avant le 16 octobre.

TRAVAUX 1998 : le même type de travaux sera réalisé sur la route entre le Petit Musset et la piscine de Lagrave par Courbarieu.

DIVERS :

3 points supplémentaires d'éclairage public ont été prévus. Ils sont pris en charge à 55 % par le Syndicat d'Electrification et bénéficient du F.D.A.E.C.

SALLE COMMUNALE :

Le choix du Conseil Municipal pour l'implantation de cette salle s'est porté sur le terrain situé sur le chemin du lotissement derrière l'église, en face de l'école.

Ce terrain a déjà été acquis par la commune. Le déplacement du transformateur et d'un poteau électrique ainsi que la mise en passage souterrain du réseau électrique seront pris en charge par l'E.D.F. et le Syndicat d'Electrification.

Une consultation d'architectes pourra donc avoir lieu dans les mois qui viennent dès que le Conseil Municipal aura réfléchi à un plan d'ensemble d'aménagement de cette partie du bourg qui devrait nous permettre d'obtenir des subventions plus importantes. Il conviendra en outre de coordonner la réalisation de cette salle avec les travaux d'électricité, d'aménagement de la route du lotissement, et de prévoir dans le même temps les travaux d'assainissement que nous devons réaliser dans le courant des années 2000.

CARREFOUR DE LARRET

Les travaux d'aménagement de ce carrefour dangereux ne seront pas mis en chantier par le Conseil Général avant l'année 1998.

Néanmoins, le conseil municipal, soucieux de programmer et d'étaler dans le temps les dépenses qu'il aura à réaliser sur ce projet, a prévu le financement du premier arrêt de bus scolaire dans la direction PORCHERES-COUTRAS. Le financement du 2ème arrêt sera inscrit l'an prochain au budget primitif de façon à ce que les travaux à la charge de la commune ne soient pas un frein à la réalisation du chantier, lorsque le Conseil Général lancera l'opération.

D'autre part, cette programmation sur 2 ans permettra de bénéficier 2 fois d'une subvention au titre des amendes de police.

ECOLE

L'école de Porchères fonctionne toujours avec 2 classes, l'effectif du regroupement pédagogique étant de :

- 40 pour Porchères
- 48 pour St -Antoine sur l'Isle

soit un total de 88 pour le R.P.I. qui interpelle notre vigilance.

Nous insisterons donc plus que jamais sur la nécessité impérieuse d'inscrire les enfants dans la commune ; le succès de la dernière kermesse où les enfants chantaient et dansaient avec tellement d'ardeur et de coeur a montré qu'un village rassemblé autour de son école laisse présager un Avenir !

Les maîtres et maîtresses dont la disponibilité et la qualité d'enseignement recueillent le fruit de leurs efforts au collège, font vivre les enfants dans un cadre modernisé adapté à notre fin de XXème siècle, tout en respectant les valeurs du passé.

Une garderie fonctionne de 7H30 le matin jusqu'à 18H15 le soir à Saint-Antoine sur l'Isle.

Les repas sont préparés pour un prix modique et chaleureusement servis.

Cette année les plus grands des enfants se sont rendus au Futuroscope de Poitiers, visite très appréciée et très instructive. Un repas commun a réuni plus tard tous les enfants le temps ne permettant pas la sortie pique-nique prévue à St-Christophe de Double.

Grâce aux subventions communales, un projet de voyage « classe de neige » est en préparation ; il dépendra évidemment de toutes les contraintes habituelles tant administratives que bénévoles pour l'accompagnement.

La bibliothèque-centre documentaire est opérationnelle à Saint-Antoine sur l'Isle ; une annexe de dépôt de livres fonctionnera à Porchères.

Enfin, Mademoiselle MALARTIC nous quittant à Porchères et Monsieur SEGUY poursuivant sa carrière à COUTRAS ont témoigné leurs regrets et leurs remerciements à toutes les familles et aux municipalités qui ont offert un vin d'honneur à l'occasion de leur départ.

L'émotion n'était pas feinte devant les enfants et leurs parents rassemblés autour des magnifiques cadeaux et à la suite des discours prononcés par les Maires de nos communes, personne n'y était indifférent.

VIE DE LA COMMUNAUTE CHRETIENNE

Le secteur paroissial de Saint-Seurin/ Saint-Médard a vu officiellement le jour le 1er décembre 1996, et fêtera bientôt sa première année d'existence. Mis en oeuvre par le synode diocésain, ce secteur regroupe 9 paroisses : CAMPS, GOURS, PETIT-PALAIS/CORNEMPS, PORCHERES, PUYNORMAND, SAINT-ANTOINE S/ISLE, SAINT-MEDARD DE GUIZIERES, SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND, SAINT-SEURIN S/ISLE, sous la responsabilité du Père Richard GAY. Selon ces mêmes dispositions synodales, des équipes de laïcs se sont engagées à servir la communauté chrétienne, aux côtés du prêtre et sous sa présidence : conseil pastoral, équipe d'animation pastorale, conseil économique. Chacune de ces instances a un rôle bien précis : orienter l'action du secteur, mettre en oeuvre les décisions prises, gérer la partie finances.

Au cours de cette première année d'activité pastorale, plusieurs projets ont vu le jour, notamment :

L'ACCUEIL :

Rendre plus accueillantes et plus vivantes les célébrations dominicales.(une fois toutes les six semaines à l'église Saint Pierre de PORCHERES, compte tenu du nombre de paroisses à desservir dans le secteur pastoral) La prochaine messe aura lieu le 31 août à 9 heures.

Ouverture de la Maison Paroissiale de Saint Médard de Guizières, lieu d'accueil, salles de réunions, catéchèse.

LE CATECHISME EN PRIMAIRE :

Faisant preuve de dynamisme et d'esprit novateur, une nouvelle formule a vu le jour cette année, prévoyant une participation active des catéchistes, des parents, d'animateurs et des enfants. Un nouveau rythme de catéchèse a été mis en place sur cinq périodes, animées chacune : de réunions en équipes assurées par des parents bénévoles, une réunion liturgie, un travail à la maison en famille, une journée rencontre enfants avec pique-nique, une célébration eucharistique, une réunion des parents.

Cette nouvelle formule semble avoir fait l'unanimité et le bilan est positif. Parents et enfants se sont sentis très motivés et la communauté chrétienne très attentive, participe et s'engage en parrainant les enfants catéchisés... Un nouvel élan est donné et les responsables repartent confiants, sur les mêmes bases pour l'année prochaine. Un grand merci aux parents et catéchistes qui se sont investis à fond (des parents se sont déjà engagés à nouveau avec joie pour un nouveau parcours), bravo aux enfants pour leur participation joyeuse, leur motivation et leur assiduité.

N'oublions pas également de rappeler l'engagement enthousiaste et le dévouement de tous, animateurs, parents et enfants lors de la fête du catéchisme du 1er Mai, à St-Médard, preuve que les enfants peuvent vivre et savent faire partager à leur entourage des temps forts qui marquent les mémoires.

Inscriptions pour l'année scolaire 1997/98 : Une permanence sera ouverte à la maison paroissiale de Saint Médard de Guizières, les vendredi 5 et lundi 8 septembre, Place Abbé Genaud, 33230 ST Medard de GUIZIERES, Tel : 05.57.69.62.53

BAPTEMES :

La communauté chrétienne se réjouit et est heureuse d'accueillir tout nouveau baptisé dans l'Eglise. Elle propose aux parents un temps de réflexion sur l'engagement qu'ils prennent, au nom de leur enfant, d'en faire un chrétien pour la vie. Outre le choix d'un parrain et d'une marraine, un laïc de leur choix appartenant à la communauté pourra les aider à mieux comprendre l'importance de leur démarche. Il est également proposé et fortement recommandé aux familles de placer ce baptême au cours d'une célébration dominicale où les chrétiens présents se réjouiront avec eux et accueilleront cet enfant dans la famille des chrétiens.

Une nouvelle année va maintenant s'ouvrir. Les projets sont nombreux. Fin septembre nous envisageons déjà de nous rassembler... mais il est encore un peu tôt pour en parler.

Très bientôt vous serez informés.

La Communauté chrétienne.

CARNET

NAISSANCES :

Aurélien Jean-Baptiste MERCIER le 19/07/1996
Laura SAUTEREAU le 10/11/1996
Kévin Didier Michel HUREY le 27/01/1997
Alexandre MICOINE le 24/04/1997
Elías Saâd CHAIBI le 24/06/1997
Chloé Charlène RADIN le 29/07/1997

MARIAGES :

Patricia LAFOURCADE et Daniel SABOURDY le 26/04/1997
Sabine PEIRO et Jean Michel SAUTEREAU le 12/07/1997

NOCES D'OR :

Lucette BERTEAU et Gilbert MALAISE

DECES :

Roger GERLAT le 26/09/1996
Régis HURTEAU le 25/10/1996
Augustine Marie LEGRAND Veuve LORENT le 27/11/1996
Andrée MERIT épouse PELISSIER le 25/12/1996
Jean Aimé Luc DILLEMANN le 13/02/1997
Jeanne Emilienne BERTIN Veuve FEUGAS le 03/03/1997
Renée Germaine JAUD Veuve GROSOS le 13/03/1997
Marie Marguerite JAMBON épouse COCQUART le 08/04/1997
Louise CHATRIX Veuve PAULIAC le 26/04/1997
Henri VALEZE le 02/05/1997
Jeanne Paulette BROUSILLON épouse MOREAU le 04/05/1997
Georges MALESCOT le 29/05/1997
Marie Antoinette CHARPENAY Veuve MEIGNAL le 23/07/1997

INFORMATIONS GENERALES

MAIRIE

La mairie est ouverte le LUNDI	FERME LE MATIN	14 H 00 à 17 H 00
MARDI	09 H 00 à 12 H 00	14 H 00 à 17 H 00
JEUDI	FERME LE MATIN	14 H 00 à 17 H 00
VENDREDI	09 H 00 à 12 H 00	14 H 00 à 17 H 00

FERMETURE LE MERCREDI TOUTE LA JOURNEE

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE SECURISEE

- PIECES A FOURNIR** : - Formulaire de demande fourni par la mairie,
- 2 photographies d'identité récentes, identiques, de face et tête nue,
- 2 justificatifs de domicile récents et différents (facture E.D.F.,
téléphone,...)
- 1 timbre fiscal d'une valeur de 150 francs
- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation complète, à demander :
- à la mairie de votre lieu de naissance, si vous êtes né(e) en
France ;
- à la sous-direction de l'Etat-Civil du Ministère des Affaires
Etrangères 44941 NANTES CEDEX 09, si vous êtes né(e) à
l'étranger.
- ou
- votre livret de famille **et** celui de vos parents.

RECENSEMENT MILITAIRE

Malgré les nouvelles dispositions du service national, les jeunes ayant atteints l'âge de 17 ans doivent toujours se faire inscrire à la mairie de leur domicile.

VIE INTERCOMMUNALE

S.I.V.O.M. DES VALLEES DE L'ISLE ET DE LA DRONNE

1° O.P.A.H.

L'opération pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.), annoncée l'an dernier, se met en place. C'est une opération de grande envergure puisqu'elle concerne 42 communes des Cantons de Coutras, Guîtres et Lussac.

L'organisation en a été confiée au Cabinet URBANIS qui a déjà mené des opérations de ce type en Gironde.

La coordination avec ce cabinet pour la commune a été confiée à M RULLIER.

Quelques informations sur l'O.P.A.H.

Qui peut bénéficier de l'O.P.A.H. ?

1°) les propriétaires bailleurs et locataires de logements de plus de 15 ans. (Le propriétaire s'engagera à louer pendant 10 ans).

2°) les propriétaires occupants d'un logement de plus de 20 ans et qui ne dépassent pas un plafond de ressources fixées par l'Etat.

Quels sont les travaux pris en charge ?

L'amélioration du confort intérieur (chauffage, sanitaire, électricité)
Les gros oeuvres : charpente, toiture, etc...
Les économies d'énergie
L'adaptation du logement aux personnes handicapées physiques.

Quelles subventions peuvent être offertes ?

Elles sont de l'ordre de 25 à 35 % du montant TTC des travaux réalisés. Le coût total des travaux est cependant plafonné.

Déroulement de l'O.P.A.H. :

Elle se déroulera en deux phases :

* Une étude préalable des besoins qui durera jusqu'à la fin 1997 et qui a été lancée fin juin. Les propriétaires concernés ont dû recevoir une fiche de renseignements à remplir qui devrait déjà être retournée à la mairie. **Si tel n'était pas le cas, il conviendrait de prendre contact avec la mairie rapidement.**

* Une phase opérationnelle qui se déroulera entre janvier 1998 et janvier 2001. C'est durant cette phase que le dépôt de demandes de subventions deviendra possible.

Dernière minute :

On nous communique que des réunions d'informations sont prévues pour les propriétaires intéressés par l'O.P.A.H. :

- le 3 octobre 1997 à 18 H à St-Seurin pour les artisans,
- le 6 octobre 1997 à 18 H à St-Médard pour les propriétaires privés.

Des précisions complémentaires sur ces réunions seront données dans la presse locale et seront disponibles en mairie en temps utile.

2° Signalétique

Depuis 1995, le conseil municipal avait préparé un projet de signalisation des différents lieux-dits de la commune. Ce projet n'avait pas vu le jour car nous avons obtenu l'assurance qu'il pourrait, à moyenne échéance, être subventionné par le Conseil Général et la Région dans le cadre de l'intercommunalité.

Le SIVOM de la Vallée de l'Isle et de la Dronne dont c'est la vocation, et dans un cadre plus large l'Association du Nord Libournais, lancent donc une opération de signalétique pour les communes des cantons de Coutras, Guîtres et Lussac. Cette opération aura donc en gros le même territoire d'action que l'OPAH. Outre la signalisation touristique et économique, le financement des travaux sera réparti entre les communes concernées, le Conseil Général et la Région.

D'ores et déjà le cabinet ISIS (filiale de l'ASF) a été mandaté pour mener les premières études et devrait contacter les communes concernées d'ici la fin de l'année. L'opération pourrait donc entrer dans sa phase opérationnelle dans le courant de l'année 1998 et s'étendra sans doute sur plusieurs années.

S.I.C.T.O.M.

Comme l'an passé, un deuxième passage des ordures ménagères a été mis en place le mardi pendant les mois d'été, entre le 15 juin et le 15 septembre.

D'autre part, comme cela avait été annoncé dans le bulletin municipal précédent, les bornes de collecte sélective ont été installées (verre, papier, plastique) dans le Bourg et à Lagrave. Chaque foyer a reçu une plaquette donnant les conseils d'utilisation de ces bornes.

Enfin la déchetterie de Coutras, Zone Industrielle d'Eygreateau, a été inaugurée en octobre 1996 et permet à tous les habitants de se débarrasser de leurs objets encombrants ou toxiques.

Tous ces efforts financiers consentis par le SICTOM, donc par chaque commune adhérente, doivent permettre des économies importantes sur le traitement des ordures si chacun respecte les règles du tri sélectif et si les poubelles des particuliers ne contiennent essentiellement que des ordures ménagères.

RECYCLAGE DU VERRE

OBJECTIF : 75 % D'ICI L'AN 2002

En 1995, les verriers français ont récupéré et recyclé 1,4 million de tonnes de verre soit une bouteille sur deux. L'objectif est d'atteindre trois sur quatre d'ici l'an 2002.

Notre Commune s'est résolument prononcée pour le tri sélectif des ordures ménagères, à la base, suivant en cela les recommandations édictées par le Sictom du Libournais qui a mis en place et gère le matériel nécessaire.

Aujourd'hui, dans le monde difficile que nous connaissons, nous devons tous nous attacher à lutter contre le gaspillage, à valoriser nos déchets et à protéger notre environnement. C'est une tâche particulièrement importante.

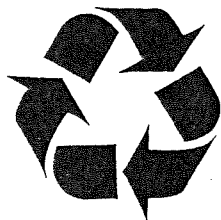
La récupération du verre ménager en vue de son recyclage n'a cessé d'augmenter pour atteindre actuellement 50 % en moyenne dans notre Pays. Le verre est ainsi de très loin le premier matériau trié et récupéré.

L'objectif que la Loi de 1992 nous a fixé consiste à passer de une bouteille sur deux à deux bouteilles sur trois.

75 % du verre recyclé, c'est encore faire plus d'économie pour notre commune et pour notre Syndicat puisque nous n'avons plus à traiter, avec les ordures ménagères, les tonnes de verre récupérées.

75 % du verre recyclé, c'est surtout améliorer la qualité de nos compost utilisés par l'agriculture.

AYONS TOUS LE «GESTE VERRE»



VIE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION CULTURELLE DES AMIS DE PORCHERES

ANNEE TRES FRUCTUEUSE POUR NOS DIVERSES ACTIVITES

CHORALE :

Grand succès pour notre formation qui au cours de 5 concerts a présenté un programme riche et éclectique allant de l'hommage à Franz SCHUBERT au galérien en passant par « les Marchés de Provence, le p'tit coqu'licot, le bleu de l'été, le Lycée Papillon magistralement interprété par nos « jeunes élèves » au savoir un peu flou... le tout présenté dans une bonne ambiance et avec la participation de nos auditeurs.

Grand merci à notre accompagnatrice et à notre Chef de Choeur.

Le « Mariage début du siècle » clôturait notre saison 97.

Journée activement préparée par les « petites mains » de l'Atelier des 4 vents à qui nous devons tous les costumes chatoyants et parfaitement confectionnés. N'oublions pas les chapeaux des élégantes...dont les plumes, fleurs et rubans s'agitaient sur les têtes.

Notre couple de « Mariés » un peu ému, fêtait en même temps 50 ans de mariage...

« Voulez-vous danser Grand-Mère ? » a proposé l'époux à la mariée pour l'ouverture du bal !!!

Manifestation qui restera gravée dans nos mémoires.

MUSEE :

Notre musée s'est encore enrichi de nouveaux documents, outils et objets.

Nous présentons dans une de ses salles « le Théâtre Ambulant Ferranti » exposition riche en documents, costumes, décors, accessoires de théâtre, et sur scène des personnages de « l'Arlésienne » d'Alphonse DAUDET.

Que de souvenirs...

Nous participerons aux journées du Patrimoine, les 20 et 21 septembre avec nocturne le 20.

Bonne fréquentation du public au Musée cette saison ce qui nous encourage à persévérer.

CONFERENCES :

« Etre écolier à la campagne en 1925 » par Mr BONCHEAU a ouvert le cycle des conférences de cette année.

En prévision :

- Monsieur AUBIER, Maire de PORCHERES, par Mr BOUCHON,
- L'église de PORCHERES par Mr LARQUET,
- Les chapeaux, leur création, l'art de les porter, par Marie-Jeanne GADAUD.

Les dates seront communiquées par la presse.

CLUB DE L'AMITIE PORCHERES- SAINT-ANTOINE SUR **L'ISLE**

La composition du bureau élu en janvier 1996 n'a pas subi de changement.

Président d'honneur	M. R. JACQUEMIN
Président :	M. M. RULLIER
Vice-Président	M. P. MERCIER
Animatrices	Mmes L. MALAISE et S. ROUSSE
Trésorière	Mme C. CAILLABERE
Secrétaire	M. J. CAILLABERE

L'année 1996 s'est terminée par une sortie à Bordeaux afin d'assister au spectacle « Holiday on Ice » et un repas gratuit pour tous les adhérents.

En 1997 le club compte 63 adhérents. Nous avons dû malheureusement déplorer la disparition de Madame PELISSIER, Madame COCQUART, Madame GROSSOS, la mère de Madame AICOBERRY, et notre doyenne Madame Louise PAULIAC.

Nous témoignons encore aujourd'hui du chagrin qui nous a accompagné tout au long de cette première partie de l'année et nous exprimons tous nos regrets et notre sympathie à leurs familles dans la peine.

Les activités se sont poursuivies : repas choucroute et fruits de mer, sorties à Périgueux « Valses de Vienne », au Hameau de Pirelongue « cochon grillé - mongettes » et pineau charentais , à l'Ile de Ré.

Certains ont eu la chance de découvrir Venise !...

Les trois premiers jours de septembre nous conduiront à Val Louron dans les Pyrénées.

Un grand loto se prépare : venez nombreux à la salle des fêtes de St-Antoine sur l'Isle le dimanche 5 octobre après-midi ; nous espérons que vous passerez un agréable moment.

Le club reste ouvert tous les jeudis de 14 H à 17 H au foyer communal de Porchères.

Enfin, le bureau remercie tous ses adhérents et sympathisants de leur confiance, de leur simplicité et bonne humeur conviviales qui nous réunissent toujours dans une ambiance chaleureuse.

AMICALE DE PORCHERES

Président : Georges EYRAUD
Trésorière : Odile AICOBERRY
Secrétaire : Thérèse RENARD

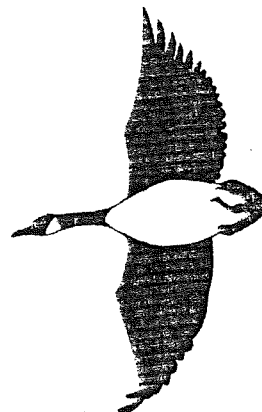
Une soirée pour la ST-SYLVESTRE encore bien réussie. 120 personnes étaient présentes pour ce repas très bien organisé par les bénévoles de cette association que nous remercions chaleureusement.

Cette année encore, nous offrons notre participation à l'organisation de la fête locale en vous proposant un concours de pétanque le samedi 30 août à 15 heures et en nous associant au Club de l'Amitié et à l'Avenir de la Double pour vous préparer un repas champêtre à partir de 20 heures 30 (N'oubliez pas vos couverts).

Plusieurs autres projets sont en prévision.

Amicalement.

A.C.C.A. de PORCHERES



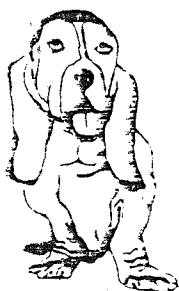
La campagne 96/97 a été bonne dans l'ensemble et je remercie toutes les personnes qui étaient présentes au banquet.

Pour la vente des cartes une permanence sera assurée à la mairie le :

Samedi 13 septembre 1997 de 10 H à 12 H et de 15 H à 18 H

Cette année les assurances de chasse sont délivrées par les secrétaires de mairie

Le Président.



AVENIR DE LA DOUBLE

HOCKEY SUR GAZON :

Bonne saison de l'équipe 1ère qui termine seconde de sa poule derrière GRENOBLE et qui est invaincue à domicile pour la deuxième année consécutive. Cette saison, l'équipe se rajeunit avec la montée de Christophe GUILLARD, Christophe ROQUEFLOT, Nicolas DOUCET-BARRAUD et Jérôme DIEZ. Nous leur souhaitons une bonne saison.

Reprise de la NAT.2 le 21 septembre à VILLEURBANNE.
Entraînements les Mardi et Vendredi à partir du 5 août.

L'équipe féminine qui nous avait donné tant de satisfactions les années passées, n'a pu assurer le championnat NAT 1B. L'absence répétée de certaines joueuses a fait que le club a dû déclarer forfait. C'est dommage et regrettable pour celles qui avaient envie de jouer.

Les jeunes progressent d'années en années et arrivent à faire jeu égal avec les équipes des Girondins ou Primerose. Cette année, le tournoi final d'Aquitaine s'est déroulé à Porchères, le 15 juin dernier avec la remise des récompenses de la saison.

PISCINE :

Bonne fréquentation à la piscine malgré le mauvais temps de la 1ère semaine. Le cadre est agréable et l'eau toujours aussi propre. Les analyses de la DDASS sont là pour le prouver.

1957 - 1997 :

Il y a 40 ans, l'Abbé Jean DILLEMANN créait l'AVENIR DE LA DOUBLE.. Tant de chemins parcourus, de joies mais aussi de peines avec cet homme qui a bouleversé nos villages. De la création de l'équipe de hockey à la construction de la piscine en passant par les colonies de vacances et les voyages dans le Lot, en Corse, en Italie ou en Allemagne, beaucoup d'entre nous sont fiers d'avoir fait un bout de chemin avec lui. Puis il y a eu la construction de la Maison de Gardien pour qu'il puisse passer une retraite bien méritée. Malheureusement Dieu l'a appelé ailleurs sans se soucier de nous.

Les 13 et 14 septembre prochain, l'AVENIR DE LA DOUBLE va fêter ce 40ème anniversaire en organisant un Tournoi de Hockey sur gazon. Ce tournoi sera récompensé par le Challenge « Abbé Jean DILLEMANN ». Tout le monde est invité à la fête. Car ce sera une fête, c'est comme ça qu'il l'aurait souhaité.

CONCOURS **« LE BLASON DE PORCHERES »**

La Commission des Fêtes du Conseil Municipal a décidé d'ouvrir un concours pour créer un blason destiné à symboliser le passé et l'avenir de la commune.

Ce blason pourra intégrer plusieurs thèmes, aussi bien l'histoire de la commune que sa position géographique entre la rivière et la forêt ou que ses cultures et ses traditions.

Quelques règles essentielles de l'héraldique :

Les motifs qui composent un blason doivent être symboliques et relativement simplifiés.

Traditionnellement, on peut utiliser six couleurs appelés émaux : Azur (bleu), Gueules (rouge), Orangé, Sable (noir), et parfois le Pourpre (rouge foncé tirant sur le violet) mais cette dernière couleur est contestée par les puristes.

A ces six couleurs, s'ajoutent deux métaux, l'or et l'argent.

Règlement :

Ce concours est ouvert à tous, excepté aux membres de la Commission des Fêtes et aux personnalités qui composeront le jury.

Les blasons devront être exécutés sur des feuilles de format A3 ou A4 et ne devront comporter aucun élément d'identification de leur auteur.

Ils devront être adressés sous pli cacheté sans être pliés à l'adresse suivante :

MAIRIE DE PORCHERES
« Concours Blason »
1, Le Bourg
33660 PORCHERES

Une feuille séparée identifiant l'auteur (Nom, Prénom, Adresse) sera jointe à cet envoi.

Les oeuvres ne seront pas renvoyées et resteront la propriété de la commune.

La date limite de dépôt des oeuvres est fixée au 15 décembre 1997. Un prix sera remis au vainqueur désigné par le jury dans le courant du mois de janvier 1998.

PROGRAMME DE LA FETE DE PORCHERES

les 29- 30 et 31 Août 1997

VENDREDI 29 AOÛT :

21 Heures : Bal gratuit animé par ANIM 33

SAMEDI 30 AOÛT:

15 Heures : Concours de pétanque

Engagements : 50 Frs par doublette. Remise des engagements + coupes

19 H 30 : Remise des récompenses

Vin d'honneur

20 H 30 : Repas champêtre organisé par { l'Avenir de la Double,
{ l'Amicale de PORCHERES,
et { le Club de l'Amitié.

Inscriptions chez les commerçants du Bourg et auprès des 3 associations

Avenir : Mr PICAUD : 05.57.69.82.44

Amicale : Mme AICOBERRY : 05.57.49.60.47

Mme RENARD : 05.57.49.70.50

Club de l'Amitié : Mr RULLIER : 05.57.49.68.32

Mme CAILLABERE : 05.57.49.66.95

Prix du repas : Adultes : 80 Frs Enfants de moins de 10 ans : 50 Frs

(Veuillez porter vos couverts.)

22 H BAL GRATUIT

DIMANCHE 31 AOÛT :

9 H : Concours de belote

Remise des engagements

9 H : Randonnée pédestre : circuits 5 kms et 10 kms

Inscriptions à la mairie (10 frs pour assurance)

15 H : Courses cyclistes de jeunes : Poussins, Pupilles Minimes Cadets (possibilité aux non-licenciés de s'inscrire). Organisé par l'Union cycliste Montponnaise

17 H : Lâcher de pigeons

22 H : Feu d'artifice animé par le « Réveil d'ABZAC » et ses majorettes.

GRAND BAL DE CLOTURE : ENTREE GRATUITE

Manège enfantin, Autos-skooter, Tir à plomb, Loterie.....